



SECTION ÉQUINE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D' AU MOINS UN ÉQUIDÉ VOUS ÊTES CONCERNÉ !

Que vous soyez détenteur de chevaux de selle, de course, de trait, de poneys ou d'ânes ; que vous soyez particulier ou professionnel
N'hésitez pas et adhérez à la section équine du GDS38



ÉQUARRISSAGE

PRISE EN CHARGE A 100% (HT)

Prise en charge à 100% du montant HT en passant par la plateforme **ATM ANGEE**



VACCINATION

10€ REMBOURSES

10€ remboursés par équidé et par an pour la vaccination grippe et/ou tétanos



FORMATIONS

ORGANISÉES PAR LE GDS 38

Formations organisées et financées (prise en charge différente selon statut) par le **GDS 38**



DÉCHETS DE SOINS

PRISE EN CHARGE A 100%

Prise en charge à 100% des déchets de soins. Don de bac **MNU et DASRI**

ADHÉRER A LA SECTION



■ Qui peut adhérer ?

- Tout propriétaire d'équidé identifié
- Professionnel ou particulier
- Quel que soit le nombre et l'âge des animaux détenus

■ Quelles sont les conditions ?

- Le détenteur doit cotiser pour tous les équidés pour lesquels il est propriétaire ; et pour tous les autres animaux qu'il possède et qui sont représentés par une section au sein du GDS 38
- Les équidés doivent être identifiés
- L'adhésion est valable pour une année civile

Cotisation annuelle
par détenteur*

41 € HT



Cotisation annuelle
par équidé

7 € HT

*N.B : Pour les éleveurs, adhérents au GDS 38, cotisants pour les autres espèces (numéros EDE). La cotisation détenteur de la section équine (41 € HT) est comprise dans l'appel à cotisation général. Vous devez régler uniquement la cotisation à l'équidé

MEMBRES DU BUREAU DE LA SECTION ÉQUINE

PRÉSIDENT : Roger ROUX-FOUILLET
Président du Syndicat de l'élevage
du cheval en Dauphiné

VICE PRÉSIDENT : Jacques MICHALLET
Secrétaire du Syndicat de l'élevage
du cheval en Dauphiné

Bruno MONTGINOUX
Vice Président du Syndicat
de l'élevage du cheval en Dauphiné

Sébastien SIMIAN
Éleveur de bovins
Président du GDS 38

Jean-Yves BOUCHIER
Membre du GDS 38

Céline SAVOYAT
Vétérinaire conseil du GDS 38

Aurore TORRENT
Directrice du GDS 38

Clémence LEGRAND
Ingénieure sanitaire GDS 38

■ **MEMBRE CONSULTATIF** : Michaël TOUTAIN, chargé de projet IFCE